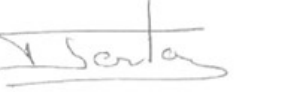


PLAN LOCAL D'URBANISME

INTERCOMMUNAL

Plan de zonage - échelle 1/10 000
MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE - Ensemble de la commune

Vu pour être annexé
à la délibération du 04 juin 2024
approuvant
la modification n°2 du PLUi

Cachet et signature :
Le Premier Vice-Président,

Bernard BERTON

Approbation du PLUi le 02 mars 2020
Approbation de la modification n°1 le 20 juin 2022

Dossier du PLUi réalisé par :



30 bis, rue Charles Delaunay
10 000 TROYES
Tél : 03 25 40 05 90
Email : perspectives@perspectives-urba.com



42 bis, rue de la Paix
10 000 TROYES
Tél : 03 25 40 55 74
Email : planeteverte.troyes@orange.fr

LEGENDE

ZONAGE

- Limite communale
- Limite de zone
- Ⓜ Emplacement réservé
- ESPACE BOISE CLASSÉ

REGLES PARTICULIERES

- Rez de chaussée commerciaux

ELEMENTS DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE A CONSERVER
(L.151-19 et L.151-23 CU) (se référer à la liste des éléments du paysage)

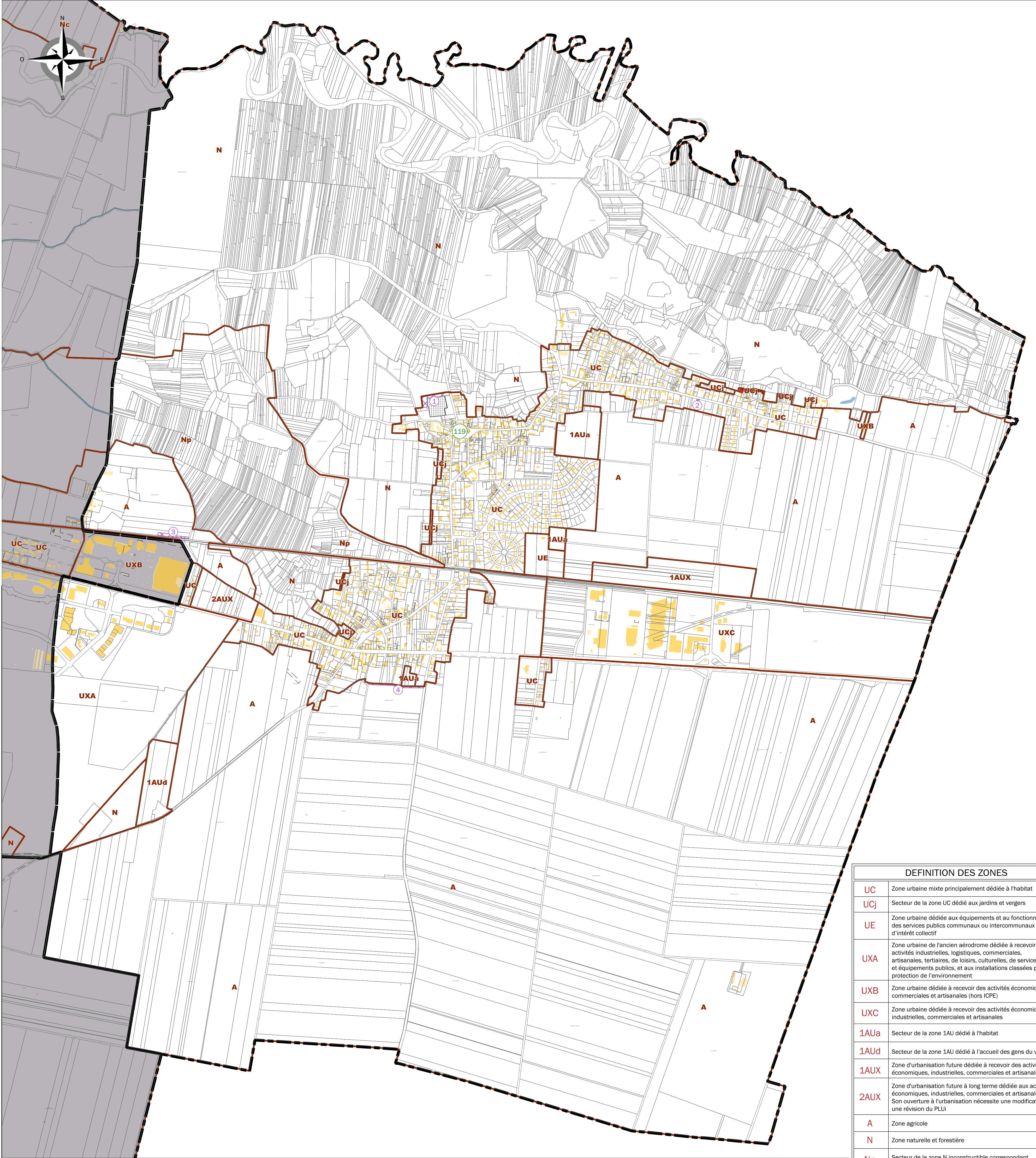
- Ⓜ Elément ponctuel à conserver
- Ⓜ Elément surfacique à conserver (jardin, verger, ...)
- Elément linéaire à conserver (haie, alignement d'arbres, ...)

ELEMENTS DU FOND DE PLAN

- Construction manquante
- Hydrographie

EMPLACEMENT RESERVE

	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1	Extension du cimetière (Maizières-la-Grande-Paroisse)	3 400 m²	Commune
2	Création d'une voirie principale (Maizières-la-Grande-Paroisse)	650 m²	Commune
3	Pose d'un transformateur et réalisation d'un accès depuis la voie communale (Maizières-la-Grande-Paroisse)	2 000 m²	R.F.F.
4	Elargissement du chemin (Maizières-la-Grande-Paroisse)	1 700 m²	Commune



DEFINITION DES ZONES

UC	Zone urbaine mixte principalement dédiée à l'habitat
UCj	Secteur de la zone UC dédié aux jardins et vergers
UE	Zone urbaine dédiée aux équipements et au fonctionnement des services publics communaux ou intercommunaux ou d'intérêt collectif
UXA	Zone urbaine de l'ancien aéroport dédié à recevoir des activités industrielles, logistiques, commerciales, artisanales, tertiaires, de loisirs, culturelles, de services et équipements publics, et aux installations classées pour la protection de l'environnement
UXB	Zone urbaine dédiée à recevoir des activités économiques, commerciales et artisanales (hors ICPE)
UXC	Zone urbaine dédiée à recevoir des activités économiques, industrielles, commerciales et artisanales
1AUa	Secteur de la zone 1AU dédié à l'habitat
1AUd	Secteur de la zone 1AU dédié à l'accueil des gens du voyage
1AUX	Zone d'urbanisation future dédiée à recevoir des activités économiques, industrielles, commerciales et artisanales
2AUX	Zone d'urbanisation future à long terme dédiée aux activités économiques, industrielles, commerciales et artisanales. Son ouverture à l'urbanisation nécessite une modification ou une révision du PLUi
A	Zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Np	Secteur de la zone N inconstructible correspondant à la zone Natura 2000